

COMPTES RENDUS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FCPE Lycée Eiffel - Bordeaux 15 Septembre 2018

09H00 : Accueil de M. LEN, nouveau proviseur du lycée

Nous remercions sincèrement Monsieur Laurent Len qui a accepté notre invitation pour présenter l'établissement et répondre aux questions des parents présents.

Après avoir détaillé son parcours professionnel, M.Len a présenté le lycée Eiffel aux familles : 3100 apprenants dont 1748 élèves et 1300 étudiants (chiffres évoluent encore un peu)

C'est l'un des 5 plus gros lycées de France

Résultats provisoires au bac :

Filière	Nb d'inscrit	Nb de reçus	Taux reçus	Rappel 2017	Mention TB	Mention B	Mention AB	Refusé
S	326	323	99.08	95.6	73	85	98	3
STI2D	167	158	94.61	94.2	10	35	59	9
STMG	86	72	83.72	93.1	2	7	25	14
ELEEC	24	20	83.33	-	-	4	7	4

On constate de bons résultats.

Concernant le Bac STMG qui a 10 points de moins que l'an passé, Monsieur Len a donc décidé de faire une expérimentation en diminuant l'effectif dans ces classes. Le nombre d'élèves par classe sera limité à 26 élèves cette année ce qui engendre la création d'une nouvelle division.

Parcoursup :

Orientation des élèves de SSI : 35% en classe prépa – 11% prépa intégrées - 20% DUT – 22% licences – 5% BTS

Orientation des élèves de SVT : 36% PACES – 33% licences - 18 prépa – 8% DUT – 3% BTS

Orientation des élèves de STI2D : 42% BTS - 30% DUT – 12% prépa TSI – 10% licences 4% ENSAM

Orientation des élèves de STMG : 48% BTS – 15% DUT – 35% licences

Orientation des élèves de BAC PRO : 8 élèves en BTS et 1 en DUT

Il donne des explications sur les admissions hors parcours sup.

Il rappelle que le lycée accueille en cours d'année des élèves en BTS car pendant le premier trimestre il y a des démissions d'élèves.

C'est pourquoi, il encourage les élèves qui ont choisi une licence faute de places en BTS à reprendre contact avec le lycée afin que leur demande soit réétudiées.

Il rappelle aussi que la Prépa TSI va être redemandée par Eiffel auprès du rectorat pour ancrer ce parcours sur Bordeaux Métropole en complément de La Rochelle et Pau. Si le rectorat y est favorable, l'ouverture de cette classe ne sera ouverte qu'à partir de 2020.

Questions des parents :

Avez-vous les résultats des 1^{ers} choix par rapport à l'exigence des notes ?

Autrement dit, est ce que l'excellence visé par l'établissement via les notes ne dessert pas les élèves de terminales dans leurs PARCOURSUP?

Il ne peut pas répondre car les vœux ne sont plus classés.

Il a notamment indiqué son attachement à l'exigence académique qui fait la réputation du lycée Eiffel, mais également à la bienveillance pour tous les élèves.

Il indique que les commissions classent les élèves et que beaucoup de lycées ne font pas un classement automatique, une pondération est faite.

Il s'engage à fournir des chiffres dans 15 jours après avoir fait un point avec le conseiller-psychologue pour mesurer l'impact éventuel de la notation dans les choix non obtenus par les élèves en particulier pour le PACES, le STAPS, les filières tendues

Le problème d'attente à la cantine.

Il a bien conscience de ce problème et s'est rendu mardi dernier au self. Il a constaté le dysfonctionnement.

Il a expliqué qu'il y avait plusieurs leviers possibles pour désengorger le créneau 12h-12h40.

- Installer un ordre de priorité mais ce levier est compliqué à mettre en place et est rarement respecté
- Changer certains emplois du temps.

Il a donc demandé à Monsieur Rasclé de revoir les emplois du temps.

Ils ont donc été modifiés pour 10 classes (environ 350 élèves) qui auront cours de 12h à 13h. Ces classes iront donc manger soit à 11h15 soit à 13h.

Il compte sur les fédérations pour expliquer ce changement à leurs adhérents concernés.

Il fera le point vendredi prochain.

Il souhaite aussi modifier les heures d'ouverture en élargissant le service jusqu'à 13h15/13h20 et en garantissant aux élèves de pouvoir rester jusqu'à 13h45 dans la cantine.

Enfin, il va vérifier les quantités car un parent a indiqué que son enfant n'avait pas assez à manger dans son assiette.

Que comptez-vous faire pour le remplacement du professeur d'anglais absent dans 3 classes prépa, PTSI PSI* ATS ?

Il indique que cet enseignant ne reviendra pas pour problème personnel.
L'inspectrice générale est au courant. En fin de semaine prochaine, le problème devrait être réglé.

L'année dernière 3 élèves de 1ière S ont été conseillés pour redoubler en 1ière STI2D alors qu'un passage en T STI2D aurait pu être envisagé. Est-il possible de ré examiner ces 3 dossiers?

Il est difficile de revenir sur les décisions des conseils de classes. Cette pratique entre 1ière S et T STI2D a du sens et peut être envisagée.

Il a terminé en faisant un point sur l'internat.

Il veillera à apporter un soin particulier à l'internat.

Il procédera sans hésitation à des exclusions temporaires et définitives des élèves en cas d'incivilités et de dégradation.

Une lettre va être envoyée aux familles afin de rappeler les règles de ce service annexe.

Il conclut en indiquant qu'il espère que l'année se passera dans les meilleures conditions possibles pour que les élèves réussissent leur projet

Il aura une écoute attentive des fédérations et demande la même chose de la part de ces dernières.

La FCPE Eiffel remercie chaleureusement M.Len pour sa disponibilité et son écoute et lui souhaite la bienvenue au sein de la communauté du lycée Eiffel.

10h00 : Début de l'assemblée générale FCPE

74 Adhérents présents + 15 procurations.

Présentation de notre association et du bureau sortant :

A la rentrée 2018, notre association, l'une des plus importantes de la région, compte 1360 adhérents.

Notre Président, M. Duboscq accueille les participants et fait une présentation de notre association de type loi de 1901, et des membres du bureau sortant :

- M. Duboscq, Président, (vice-président Mme Wisniewski)
- Mme Chebaiki, trésorière, (adjointe Mme Chaillon)

25 rue FERBOS – 33800 BORDEAUX – 06 86 17 19 35
Courriel : secretaire@fcpe-eiffel.fr Site : fcpe-eiffel.fr

- M. Bouillon, Mme Rochereau et Mme Bougo, secrétaires
- Mme Barbot, responsable bourse aux livres

M. Duboscq remercie l'ensemble de l'équipe sortante pour le travail réalisé tout au long de l'année. Il rappelle que le site internet de notre association est mis à jour régulièrement et encourage les parents à le consulter. Il s'agit d'un bon vecteur d'informations qu'il faudra continuer à alimenter et à promouvoir.

Enfin, il remercie Mme Barbot pour l'organisation sans faille de la bourse aux livres et sans quoi ce service n'existerait pas : les milliers de livres à gérer et à manutentionner pendant la période estivale nécessitent également l'investissement de nombreux parents bénévoles.

Sans l'implication de ces bénévoles, le fonctionnement de la bourse aux livres et plus largement de notre association, serait impossible.

Cette équipe va bouger car Madame Rochereau et Mme Chebaiki quittent le lycée.

Il en est de même pour Mme Barbot qui après 10 ans va cesser son activité.

L'association, qui ne repose aujourd'hui que sur quelques parents eux-mêmes en activité, a réellement besoin de nouvelles forces pour partager les tâches et ainsi, assurer son rôle pour améliorer la scolarité de nos enfants.

M. Duboscq conclut en remerciant au nom des autres membres du bureau, Mme Rochereau, Mme Chebaiki et Mme Barbot qui quittent l'établissement.

Lecture du bilan financier au 31/05/2018 :

Le bilan est présenté par Mme Barbot responsable de la bourse aux livres. Il présente un solde positif de **1699 €** au 31/05/2018.

Le quitus est voté à l'unanimité par l'ensemble des adhérents présents et des procurations soit 89 votes.

Bourse aux livres (BAL) :

Mme Barbot présente le bilan de la bourse aux livres et annonce son départ définitif. Elle présente Mme PIED JULES Catherine qui prendra sa suite. Cette dernière a travaillé en binôme avec Mme Barbot pendant toute la bourse aux livres. Cela va permettre une continuité de services pour les parents.

Le nombre d'adhérents a baissé (1431 l'an passé) car cette année, les post bac se sont inscrits de façon dématérialisée. De ce fait, les élèves ne sont pas passés par la BAL pour acheter leurs livres.

Les dates de distribution ont dans l'ensemble été respectées et nous remercions les parents qui ont tout mis en œuvre pour récupérer les livres sur les 3 jours imposés.

Ceux dont les poches de livres sont restées après la distribution ont été informés de l'importance du respect de ces dates. En effet, chaque année, nous devons impérativement libérer le gymnase prêté par le lycée, avant la rentrée. Nous devons donc, rapatrier les commandes non récupérées dans notre local FCPE qui fait 6m². Il nous est impossible d'y

stocker 1400 commandes d'où notre insistance pour que les parents s'organisent pour venir chercher leurs poches de livres aux dates indiquées.

Rapport d'activité 2017/2018 :

Présenté par Anne Rochereau.

Plusieurs réunions sont organisées par le bureau tout au long de l'année afin d'informer les familles sur :

- la vie du lycée (conseils de classes, parcoursup, orientation,...)
- les sujets abordés en conseil d'administration du lycée
- les échanges entre la FCPE et la direction du lycée

Ces réunions permettent également aux familles de faire remonter au bureau les dysfonctionnements et problèmes rencontrés tout au long de l'année.

Voici quelques actions significatives menées cette année :

- **Participation active de la FCPE dans le lycée :**
La FCPE est très présente sur le lycée Eiffel grâce à ses différents représentants : conseils de classe, conseil d'administration, conseils de discipline, conseil de perfectionnement du CFA, commission permanente, commission Fonds social, commission Hygiène et Sécurité, commission d'éducation à la citoyenneté, etc... Cette présence engendre un travail important pour les parents bénévoles et nécessite un réel investissement de tous.
En 2017/2018, il a été parfois difficile de trouver des parents disponibles pour les conseils de classe ainsi que pour les retours des comptes rendus et les réunions mensuelles du conseil local.
- **Rencontres avec le proviseur** pour aborder la vie de l'établissement et les dysfonctionnements éventuels
- **Participation à la journée « Portes Ouvertes »** du lycée : La FCPE a été la seule fédération présente lors de cette journée en février dernier.
- **Aides financières :**
 - à certaines familles pour l'achat des livres (dons de livres, frais de dossiers à 0€)
- **Site internet** mis à jour régulièrement (actualités scolaires, compte-rendu des réunions, info Orientation, ...)
- **Visite de l'internat** avec plusieurs parents. Cela a permis de déceler quelques dysfonctionnements qui ont été remontés au proviseur ainsi que des pistes d'amélioration. Nous avons un parent, M. Floirac qui sera référent de l'internat. Il prendra contact par mail avec tous les parents d'enfants internes.
- **Procédure Parcoursup :**
 - Conseil et accompagnement des familles sur la procédure **Parcoursup** et double inscription CPGE
- **Organisation de la Bourse aux livres** et fourniture de calculatrices à moindre coût.

En 2018/2019, nous serons particulièrement mobilisés pour :

- Défendre nos valeurs, avec l'ambition d'être une force d'information, de proposition et de représentation.
- Poursuivre nos actions pour une notation juste et encourageante dans un réel respect de l'élève accompagnée d'une appréciation ne pénalisant pas les vœux d'orientation,
- Accompagner les familles dans l'orientation et la procédure Parcoursup.
- Rétablir la présence des proviseurs aux conseils de classes de 1ères

Elections des membres du conseil d'administration de notre association et du nouveau bureau :

25 personnes se sont présentées et sont élues au conseil d'administration de notre association.

Il s'agit de :

Mme WISNIEWSKI, Mme CHAILLON, M. BOUILLON, Mme GUES, Mme BOUGO M. DUBOSCQ, Mme DUBOSCQ, Mme BRUN, Mme BADIN, Mme TURPAUD, Mme IMBERT VIER, Mme RENON, M. SAINT MARTIN, Mme PIED-JULES, Mme EISENBACH-LARRELET, Mme DARDILHAC, Mme GALY, Mme BRUERE, M. CISILOTTO, M. GONZALEZ, Mme BOUGON-DUBERNET, Mme CABASSON, Mme SAM-GIAO, M. LABRUE, Mme AUDEL.

Parmi ces membres, plusieurs personnes se portent volontaires pour le bureau, et sont élues à 88 pour et 1 abstention par le nouveau CA.

Les membres du futur bureau se sont présentés succinctement.

- **Présidente** : Mme WISNIEWSKI Anne
Vice-président : M. DUBOSCQ Frédéric
- **Trésorière** : Mme GUES Delphine
Trésorière adjointe : Mme CHAILLON Catherine
- **Secrétaires** : Mme BRUN Eve (**niveau 2^{nde}**) Mme TURPAUD Agnès (**adjointe du niveau 2^{nde}**), M. BOUILLON Franck (**niveau 1^{ère}**) Mme BADIN Véronique (**adjointe du niveau 1^{ère}**), Mme BOUGO Sabrina (**niveau Terminale**)

Afin de faciliter la communication au sein du bureau, nous vous demandons d'adresser vos correspondances à secretaire@fcpe-eiffel.fr

Deux vérificateurs de comptes ont été désignés par le nouveau CA : Mme HARMANGE Marie-Claude et Mme ARRIVE Catherine.

Elections des représentants de parents d'élèves au CA du lycée :

La liste des personnes candidates a été constituée. Il s'agit de :

- Mme WISNIEWSKI Anne
- M. DUBOSCQ Frédéric
- M. BOUILLON Franck
- Mme CHAILLON Catherine
- Mme TURPAUD Agnès

- M. LABRUE Patrick
- Mme GUES Delphine
- Mme BRUN Eve
- Mme BOUGO Sabrina
- Mme AUDEL Stéphanie

Les élections des parents d'élèves se dérouleront le vendredi 12 octobre 2018 après-midi en salle des conseils de 13h30 à 17h30.

La mise sous pli du matériel de vote **aura lieu le mercredi 26 Septembre** toute la journée en salle des conseils. Nous cherchons des volontaires car c'est un travail fastidieux (plus de 6000 enveloppes à faire)

Si vous pouvez nous aider, merci d'envoyer un mail à secrtaire@fcpe-eiffel.fr

Si vous n'êtes pas disponible, faites venir les grands-parents qui seront très contents de venir donner un coup de main et pourront ainsi découvrir le lycée. Pour les personnes venant la journée, le lycée offre le repas au self. Vous pourrez ainsi voir ce que mangent vos enfants.

Parents – délégués :

Un certain nombre de parents se sont inscrits pour être délégués dans la classe de leur enfant. Nous constituerons la liste définitive des délégués courant octobre lorsque nous aurons fait le tour des volontaires.

En plus d'assister aux trois conseils de classe, nous attendons des parents délégués qu'ils soient un relai efficace du bureau auprès des parents FCPE de leur classe.

Il s'agira notamment de :

- Centraliser les remarques des parents avant chaque conseil
- Rédiger un CR après chaque conseil
- Transmettre les mails du bureau FCPE à la classe
- Faire remonter les difficultés au bureau FCPE

Et dans la mesure du possible,

- Assister aux réunions mensuelles FCPE
- Répondre aux appels à volontariat pour les élections et la bourse aux livres

Une liste (avec les adresses mail et n° de téléphone) des parents adhérents FCPE de la classe sera fournie à chaque parent délégué.

Une réunion spécifique « parent délégué » sera organisée début novembre.

Questions :

Plusieurs questions ont été soulevées par les adhérents, notamment sur la notation « sévère » de certains professeurs. C'est un dossier sur lequel il faudra continuer de travailler cette année. En effet, les élèves d'Eiffel sont parfois pénalisés dans la procédure Parcoursup d'orientation post bac car les notes ne reflètent pas toujours le niveau réel de l'élève.

Réunions du conseil local :

Celles-ci auront lieu environ **une à deux fois par trimestre à 18h00 en salle G201**. Pendant la période des conseils, il sera peut-être difficile de positionner nos réunions, elles pourront

être décalées. Un rappel par mail sera fait une semaine avant et consultable sur notre site internet. Elles sont ouvertes à tous nos adhérents.

Clôture de l'AG FCPE à 12H25

ANNEXE

Monsieur Len s'était engagé lors de l'AG a apporter des réponses à divers questions que les parents lui avaient posées.

Dès le lundi 17 septembre, monsieur Len a tenu ses engagements en adressant par mail au bureau de la FCPE les réponses demandées.

1/La seconde E4 dispose depuis ce lundi matin d'un enseignant en mathématiques.

2/Ce midi la cantine a été bien plus fluide que les lundis précédents. C'est la résultante des mesures prises par la direction (décalage de certains cours environ 10 divisions par jour).

3/J'ai demandé à Madame HAZERA de permettre aux élèves qui se présentent à la cantine à 13h10 de pouvoir y rester jusque 13h45 pour déjeuner. cela se fera dans un espace dédié afin que les personnels de service puissent commencer le nettoyage de la cantine.

4/Il n'est pas possible de laisser en consigne son "skate" ou tout autre objet à la loge.

5/ je ferai une lettre aux familles des élèves internes pour leur rappeler le numéro d'appel de l'internat notamment pour le dimanche soir ainsi que la nécessité de disposer d'un sac pour le linge sale. Je rappellerai également que toute dégradation volontaire fera l'objet de sanctions et de mesure de réparation.
